

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

* * *

[Traduction]

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

M. le Président: J'ai l'honneur de déposer sur le bureau le rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes pour l'année financière terminée le 31 mars 1985.

[Français]

Je rappelle aux honorables députés que, conformément à l'article 70.1q) du Règlement, ce rapport est réputé déferé en permanence au Comité permanent des comptes publics.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 22 DU RÈGLEMENT

[Français]

L'EMPLOI

LA FERMETURE DE SIX USINES DANS L'EST DE MONTRÉAL—LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE SURVIE

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, j'aimerais faire part aux députés de cette Chambre des décisions qui ont été prises hier par le Comité de survie pour sauver la fermeture de six usines dans l'est de Montréal et éviter la perte de 5,000 emplois.

Premièrement, les membres du Comité de survie de l'est de Montréal demandent au premier ministre de les rencontrer afin de lui expliquer la situation et de lui suggérer les décisions qu'il devrait prendre pour éviter la fermeture de ces usines.

Deuxièmement, le Comité a proposé un grand rassemblement des travailleurs et travailleuses dans l'est de Montréal afin de sensibiliser la population.

Troisièmement, le Comité a accepté la création d'un comité d'adaptation de la main-d'œuvre qui pourrait étudier les problèmes de fermetures d'usines et apporter des solutions à plus long terme.

Quatrièmement, demander au gouvernement fédéral de déclarer l'est de Montréal zone désignée avec le meilleur programme, et non des miettes, comme le gouvernement semble vouloir le faire.

Cinquièmement, établir une table d'emplois régionale afin d'adapter la réalité de l'est de Montréal en vue de l'amener à éviter la fermeture de ces usines.

Je termine, monsieur le Président, en suppliant le premier ministre et les députés conservateurs ainsi que les députés libéraux, mes collègues de l'est de Montréal, de presser le premier ministre de rencontrer ces gens-là dans les plus brefs délais afin que les employés de ces usines puissent passer un Noël heureux comme tous les autres travailleurs et travailleuses du Québec.

Article 22 du Règlement

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'IRAN—LA SITUATION DES BAHÀÏS

M. John Parry (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, je voudrais de nouveau attirer l'attention de la Chambre sur le sort des fidèles bahaïs qui vivent en Iran. La persécution des bahaïs en Iran s'est calmée en 1983, après que le monde entier se fut indigné contre la pendaison de dix femmes et jeunes filles dont le seul crime était d'avoir enseigné la religion bahaïne aux jeunes de leur collectivité.

On nous informe que l'incarcération, la torture et les exécutions de bahaïs reprennent de plus belle. Il ne faut pas que nous et notre gouvernement restions silencieux devant la gravité de la situation, car le gouvernement iranien pourrait bien avoir pour dessein d'exterminer la population bahaïe.

Le bahaïsme, qui est né en Perse, compte 300,000 membres en Iran et y représente la plus grande minorité religieuse. Sa doctrine interdit aux membres de se mêler de politique. Le Canada a été le premier pays du monde à donner son appui aux adeptes du bahaïsme par le passé, en adoptant à l'unanimité des résolutions parlementaires à la Chambre le 16 juillet 1980 et le 9 juin 1981. La délégation canadienne aux Nations Unies a aussi poursuivi la question activement au sein de cet organisme et le Canada a fait bon accueil aux réfugiés de cette région.

Nous du Nouveau parti démocratique demandons au premier ministre (M. Mulroney) et au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) de tenter, par tous les moyens à leur disposition, de faire savoir à l'Iran que le Canada veut voir cesser la répression des bahaïs en Iran. Nous demandons au gouvernement d'attacher la plus grande importance au rapport pertinent du représentant spécial sur les droits de la personne à l'Assemblée générale des Nations Unies, qui devrait être publié à la fin de novembre ou au début de décembre.

M. le Président: Je dois, à regret, informer le député que son temps de parole est expiré.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

LES PROGRÈS RÉALISÉS DEPUIS L'ÉLECTION DU GOUVERNEMENT

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, conformément à ma façon de voir les choses sous un jour toujours plus positif et optimiste, j'ai trouvé, il y a de cela quelques mois, à l'abréviation P.C., une signification additionnelle que j'aimerais partager avec tous mes illustres collègues. P.C. pour positivisme continu!

Monsieur le Président, depuis l'élection de notre gouvernement en septembre 1984, la population a pu constater une amélioration marquée du climat économique au pays due en grande partie aux initiatives du présent gouvernement. En effet, ce sont nos initiatives qui ont permis de faire des pas de géants pour remettre le Canada en marche. Nos confrères d'en face, monsieur le Président, avaient acculé le pays au bord de la faillite et ils avaient relégué les dossiers économiques aux oubliettes.

Nous, monsieur le Président, nous avons relevé le défi: 304,000 nouveaux emplois ont été créés, dont plus de 84,000